



COMMISSION FEMININES

Réunion du mardi 27 septembre 2022

Procès-verbal n°574

Président : Jacques Issartel

Présents : Gérard Bouat, Thierry Truwant

LORS DES RENCONTRES DE COUPE OU DE CHAMPIONNAT LE PORT DES BOUCLES
D'OREILLES ET DES PIERCINGS MEME STRAPPES EST **STRICTEMENT INTERDIT**
DE MEME QUE LE PORT D'UN COUVRE CHEF (circulaire 4.02 juillet 2014)

Tout manquement relatif à la circulaire ci-dessus pourra faire l'objet de réserves par le club adverse ou un officiel (respect de l'article des règlements généraux FFF portant sur la tenue des joueuses et joueurs) ; ces réserves seront traitées par la commission des règlements

Seul sera autorisé le maintien des cheveux par un dispositif qui ne soit pas dangereux ni pour la joueuse, ni pour ses partenaires ou adversaires

Tout manquement constaté sur l'application de cet article sera traité par la commission des règlements

Rappel comme chaque saison : merci dans votre correspondance d'indiquer votre **C.N.P**
Catégorie Niveau et Poule **Merci**

Courriers :

Engagements :

Reventin en U 15 F nécessaire fait : Poule D

Autres

Cessieu : question sur absence rencontre sur tablette : réponse faite le lundi c'est trop tôt plus d'information voir le référent FMI Mr Mallet Marc

FC Varèze : surclassement Féminin : Au niveau fédéral les textes disent que c'est un médecin fédéral qui doit faire. Mais ils ont donné aux ligues la possibilité d'assouplir ce qu'a fait la Laura Foot car en Auvergne ils n'ont quasiment plus de médecins fédéraux.
Nous vous conseillons d'aller voir un médecin fédéral de votre coin pour être sûr du remplissage.
Si c'est près de la vallée du Rhône il y a Dr Sammut vers St Maurice Exil.

Courriers modification d'horaire : suite à la parution tardive des calendriers les modifications diverses n'étant pas possible sur footclubs, les demandes papier ont pour cette semaine exceptionnellement été traitées (sous réserve de l'accord reçu des 2 clubs) ; pour la suite toutes vos modifications sont à effectuer exclusivement via footclubs.

Coupe LAURAFoot

La Commission Régionale des Coupes informe les clubs évoluant dans un championnat départemental Féminin qu'ils ont la possibilité de participer à la COUPE LAURAFoot FEMININE.

Pour cela les clubs ont jusqu'au 30 septembre 2022 pour s'inscrire à partir de FOOTCLUBS à raison d'une seule équipe par club.

Concernant les équipes évoluant en Ligue, ayant l'obligation de participer à cette Coupe, elles sont engagées d'office.

COUPE DE FRANCE

F.C. SUD ISERE - GUC FOOTBALL FEMININ :

se déroulera le 02/10/2022 à 15H STADE MAURICE LIRA à LA MURE

CHAMPIONNAT SENIORS D 2

Claix demande de report de la journée 1 : s'agissant du dernier niveau la commission comme pour les autres catégories autorise le report de la première journée néanmoins merci de vous mettre en rapport avec le club de FF Echirolles afin de nous fournir rapidement une date avant la dernière journée afin que nous la programmions.

Faire le nécessaire licences pour la journée 2 du 09/10/2022 !

Planification Grenoble : FC 2a –OC Eybens du 02 octobre se déroulera Stade UFRAPS 2 à 13h00

Chambéry Savoie Poule B

Chambéry Savoie- Gf du Dauphiné se jouera au Stade Michel Vallet, pelouse synthétique, chemin du Biollay 73000 CHAMBERY.

CHAMPIONNAT U 18 à 8

Olympique Nord Dauphiné Poule B : impossibilité de saisie sur Footclubs

ARTAS CHARANTONNAY NORD DAUPHINE -GUC 15h stade FERNAND MARRET 1

Groupement Avant Pays Savoyard Poule A : impossibilité de saisie sur Footclubs :

GAPS –AS Grésivaudan du 01 octobre Stade de Pont de Beauvoisin 16h00

CHAMPIONNAT U 15

Rappel utilisation Tablette FMI dès le 01/10/2022

FF Echirolles : incorporation d'une équipe U 13 F dans le championnat Féminin : il n'existe pas de championnat autre que garçons.

En féminines U 15 F une équipe U 13 F serait dépassée.

FC Bourgoin Jallieu Poule E : impossibilité de saisie sur Footclubs

FCBJ / St Quentin Fallavier du 15/10/2022 stade PRE POMMIER 2 14h00 devient 14h 00
CHANTEREINE

2 Rochers Poule F impossibilité de saisie sur Footclubs

2 Rochers –GUG 10h30 terrain annexe

Groupement Nivolas Tour St Clair Poule E : impossibilité de saisie sur Footclubs

GF Nivolas Tour St Clair - St Quentin Fallavier 13h30 Stade des Muriers Nivolas Vermelle

US Motte Servolex-FC AIX Poule C : impossibilité de saisie sur Footclubs

US Motte Servolex-FC AIX horaire avancé à 14h45

Pays Allevard Poule A : impossibilité de saisie sur Footclubs

Pays Allevard –Ent Sport. Haute Combe 01/10/2022 avancé à 13h00

Plateaux U 12

Après concertation avec l'ensemble des clubs et le District de la Savoie et suite à la réussite des plateaux U12F sur la dernière saison écoulée, nous vous proposons de repartir sur la même formule sur la saison 2022/2023, à savoir :

- Plateaux sur une pratique à 8 contre 8 sur les années d'âge U12F/U11F/U10F.
- Inscription sur GoogleForm sur la phase d'Octobre à Décembre 2022
- Calendrier « à la carte » sur la phase Février à Mai

L'objectif étant de faire pratiquer un maximum de joueuses, les clubs n'ayant pas un nombre suffisant de licenciées pourront faire une entente pour ce rassemblement.

Dates sur la 1^{ère} phase : 8 – 15 Octobre ; 12 – 26 Novembre & 3 Décembre

Un premier lien GoogleForm sera disponible ci-dessous (pour les 2 dates d'Octobre) ; un 2^{ème} questionnaire GoogleForm vous sera envoyé fin Octobre pour les dates de Novembre & Décembre.

Pour le District de l'Isère, Typhaine ANNEQUIN sera en charge de gérer les plannings et le suivi des clubs
Tél : 06 56 85 39 35

La date du premier plateau a été fixée au samedi 8 Octobre ; les clubs doivent obligatoirement s'inscrire avant le 28 Septembre (délai de rigueur) à partir du lien suivant :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSf97eP_w_VmR1Tk3posGfxAkWNWPjtuklgXqi4Ag7uqjx_cEA/viewform?vc=0&c=0&w=1&flr=0

Jacques Issartel
Président
06 34 87 23 55